

PUBLIÉ LE 22/09/2015

Décision du 22/09/2015 - Liste des spécialités ou lots de production exclus de l'assiette de contribution prévue par l'article L.245-6 du code de la sécurité sociale

DÉCISIONS (AUTRES PRODUITS) - PRODUITS EXCLUS DE L'ASSIETTE DE CONTRIBUTION

[Décision du 22/09/2015 - Liste des spécialités ou lots de production exclus de l'assiette de contribution prévue par l'article L.245-6 du code de la sécurité sociale \(22/09/2015\)](#)